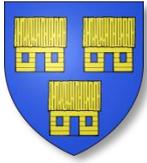


Département du Haut-Rhin
Arrondissement d'Altkirch

REPUBLIQUE FRANÇAISE



COMMUNE DE GUEVENATTEN

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2014 – 14H (suite du procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes)

Sous la présidence de Monsieur SCHITTLY Bernard, Maire

Présents: Mmes RUBINO Pascaline, ILTIS Monique, BILGER Thérèse, MM LIEBENGUTH Henri, BRUN Alain, HENNINGER Jean-Marc, CACHERA Jean-Pierre, BATTIGELLO Raphaël, TROMMENSCHLAGER Philippe, HANSBERGER Jean-Paul.

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) non excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme RUBINO Pascaline, Conseillère Municipale

Assiste également : Mme HECKLY Marie-Christine, secrétaire de Mairie

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance,
2. Installation du conseil municipal,
3. Election du maire,
4. Fixation du nombre des adjoints,
5. Election des adjoints,
6. Indemnités des Maire et Adjointes
7. Désignation des délégués dans les organismes extérieurs :
 - SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable)
 - Syndicat Intercommunal Scolaire de Traubach Guevenatten Sternenberg
 - SMARL (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Renaturation de la Lague)
 - SIGFRA (Syndicat Intercommunal pour la Gestion Forestière –Région Altkirch)
 - Syndicat Mixte des Gardes-Champêtre Intercommunaux (Brigade Verte)
 - SMS (Syndicat Mixte pour le Sundgau)
 - SMRA (Syndicat Mixte pour le Recyclage Agricole)
 - Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin
 - Correspondant Défense
8. Désignation des commissions communales

POINT 6a : VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTIONS AU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Vu le nombre d'habitants (commune – de 500 habitants), le Conseil Municipal, en l'absence de M. le Maire qui a quitté la salle de séance, décide à l'unanimité et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités du Maire à 17% de l'indice brut 1015.

Le Conseil Municipal décide également d'appliquer le principe de l'automatisme aux revalorisations des indemnités à intervenir.

POINT 6b : VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTIONS AUX ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal ;

Vu le nombre d'habitants (commune – de 500 habitants), le Conseil Municipal, en l'absence des adjoints qui ont quitté la salle de séance, décide à l'unanimité et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités des adjoints à 6.60% de l'indice brut 1015 ;

Le Conseil Municipal décide également d'appliquer le principe de l'automatisme aux revalorisations des indemnités à intervenir.

POINT 7 : DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Le Conseil Municipal décide de procéder à la désignation des délégués qui représenteront la commune aux différents organismes de coopération intercommunale.

- a) SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) de Bréchaumont et Environs
M. SCHITTLY Bernard, Maire
Mme ILTIS Monique, CM
- b) SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire) de Traubach-Guevenatten-Sternenberg
M. SCHITTLY Bernard, Maire
Mme RUBINO Pascaline, CM
Mme BILGER Thérèse, CM
- c) SMARL (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Renaturation de la Largue)
Titulaire : M. LIEBENGUTH Henri
Titulaire : M. TROMMENSCHLAGER Philippe
Suppléant : M. HENNINGER Jean-Marc
Suppléant : M. HANSBERGER Jean-Paul
- d) SIGFRA (Syndicat Intercommunal pour la Gestion Forestière – Région Altkirch)
Titulaire : M. LIEBENGUTH Henri, CM
Suppléant : M. BATTIGELLO Raphaël, CM
- e) SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN
Mme ILTIS Monique, CM

- f) SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES GARDES-CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX (Brigade Verte)
Titulaire : M. HANSBERGER Jean-Paul
Suppléant : M. BRUN Alain
- g) SYNDICAT MIXTE DU SUNDGAU
Titulaire : M. CACHERA Jean-Pierre, 1^{er} Adjoint
Suppléant : M. LIEBENGUTH Henri, 2^e Adjoint
- h) SYNDICAT MIXTE RECYCLAGE AGRICOLE
Titulaire : M. CACHERA Jean-Pierre, 1^{er} Adjoint
Suppléant : M. SCHITTLY Bernard, Maire
- i) Correspondant Défense
M. TROMMENSCHLAGER Philippe

POINT 8 : DESIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal désigne les différents responsables auprès des commissions communales :

- a) **Animation et lien social** : Mmes RUBINO Pascaline, BILGER Thérèse, MM CACHERA Jean-Pierre, LIEBENGUTH Henri.
- b) **Commission Vente de bois et Forêt** : MM BATTIGELLO Raphaël, LIEBENGUTH Henri, BRUN Alain.
- c) **Commission Bâtiments communaux et Urbanisme** : MM HENNINGER Jean-Marc, CACHERA Jean-Pierre, SCHITTLY Bernard, LIEBENGUTH Henri.
- d) **Commission Voirie et Réseaux** : MM LIEBENGUTH Henri, BRUN Alain, HANSBERGER Jean-Paul, BATTIGELLO Raphaël.
- e) **Commission Environnement et Paysage** : Mmes RUBINO Pascaline, BILGER Thérèse, MM HANSBERGER Jean-Paul, CACHERA Jean-Pierre.

La séance est levée à QUINZE HEURES TRENTE MINUTES.

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de GUEVENATTEN de la séance du 30.03.2014
--

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance,
2. Installation du conseil municipal,
3. Election du maire,
4. Fixation du nombre des adjoints,
5. Election des adjoints,
6. Indemnités des Maire et Adjoints
7. Désignation des délégués dans les organismes extérieurs :
 - SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable)
 - Syndicat Intercommunal Scolaire de Traubach Guevenatten Sternenberg
 - SMARL (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Renaturation de la Largue)
 - SIGFRA (Syndicat Intercommunal pour la Gestion Forestière –Région Altkirch)
 - Syndicat Mixte des Gardes-Champêtre Intercommunaux (Brigade Verte)
 - SMS (Syndicat Mixte pour le Sundgau)
 - SMRA (Syndicat Mixte pour le Recyclage Agricole)
 - Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin
 - Correspondant Défense
8. Désignation des commissions communales

Nom Prénom	Qualité	Signature	Procuration
SCHITTLY Bernard	Maire		
CACHERA Jean-Pierre	1 ^{er} Adjoint		
LIEBENGUTH Henri	2 ^{ème} Adjoint		
BATTIGELLO Raphaël	Conseiller municipal		
BILGER Thérèse	Conseiller municipal		
BRUN Alain	Conseiller municipal		
HANSBERGER Jean-Paul	Conseiller municipal		
HENNINGER Jean-Marc	Conseiller municipal		
ILTIS Monique	Conseiller municipal		
RUBINO Pascaline	Conseiller municipal		
TROMMENSCHLAGER Philippe	Conseiller municipal		